

N/Réf.: VF/AN/2026/REU/DIR/020

Saint Denis, le 29 mai 2026

A l'attention des Elus
Des organisations syndicales
de la CFDT, CGT et FO

Objet : Motion CE de mars 2026 – Plan de Prévention Santé et Sécurité au Travail

Mesdames, Messieurs les élus,

La Direction prend acte de la motion relative au Plan de Prévention Santé et Sécurité au Travail et rappelle son attachement aux enjeux de santé, de sécurité et de prévention des risques professionnels.

Les chefs de service et encadrants sont régulièrement sensibilisés à la nécessité d'anticiper les dispositifs opérationnels et d'élaborer les documents de prévention adaptés aux activités concernées.

Dans certains contextes d'actualité ou d'événements nécessitant une forte réactivité opérationnelle, la formalisation complète de ces dispositifs peut nécessiter des délais supplémentaires. Cela ne remet toutefois pas en cause la vigilance portée à la sécurité des collaborateurs.

La Direction poursuivra le travail engagé avec les services concernés afin d'améliorer encore la structuration, l'anticipation et le partage des dispositifs de prévention.

Valérie Filain

Directrice Régionale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Valérie Filain', written over the typed name and title.